

Date d'affichage : 17/06/2019

<p style="text-align: center;">COMMISSION JURIDIQUE FER REUNION DU 16/06/2019</p>
--

Présents : MM LAVIGNON P – DESFACHELLES D – DAMIEN D – FOURNIER C

Les personnes membres de la Commission ayant une appartenance à un club cité dans ce PV n'ont pris part ni aux délibérations, ni aux décisions.

Equipes absentes à AUDRUICQ le 16/06/19 pour la journée U 9 : Amende 50 € à chaque équipe

AMBLETEUSE US 1 – BEAURAINVILLE ES 3 – CALAIS GRAND FEMININ 1 DESVRES JS 1 – DESVRES JS 2 –
GROUP.OPALE FOOT 2 – NEUFCHATEL E 4 NORDAUSQUES FC 1 – RACQUINGHEM JS 1 – ST OMER US
FEMININES – WAVRANS FC

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Prochaine réunion sur convocation.

Le Président : C. FOURNIER